

# **Déclaration préliminaire du Centre Carter sur le deuxième tour de l'élection présidentielle en Tunisie**

**15 octobre 2019**

*Cette déclaration est préliminaire et ne couvre que certains aspects du processus électoral jusqu'au 14 octobre. Elle ne couvre pas la tabulation finale, ni les délais pour le dépôt d'éventuels recours. De ce fait, cette déclaration ne représente pas l'évaluation du processus électoral dans son ensemble par le Centre, mais plutôt une évaluation préliminaire partielle des phases complétées. Le Centre Carter publiera une ou plusieurs évaluations supplémentaires dans la période post-électorale et à la fin du processus. Cette déclaration doit être lue conjointement avec les déclarations préliminaires émises par Le Centre Carter le 17 septembre après le premier tour de l'élection présidentielle et le 8 octobre après les élections législatives. En outre, un rapport final complet assorti de recommandations sera publié dans les semaines suivant la fin du processus électoral.*

## **Énoncé des constatations préliminaires et conclusions**

Le peuple tunisien a démontré son engagement profond dans le processus démocratique en votant au cours de trois scrutins bien organisés ; élection présidentielle le 15 septembre, des élections législatives le 6 octobre, et le deuxième tour de la présidentielle le 13 octobre. Les trois élections se sont déroulées pacifiquement et ordre, enregistrant uniquement quelques irrégularités mineures. Alors que le taux de participation aux élections du 15 septembre et du 6 octobre était plus bas que lors des récentes élections, le taux de

Les Tunisiens sont à juste titre fiers du rôle de catalyseur dans le Printemps arabe et fiers de continuer à être le flambeau de la démocratie dans la région. Afin de renforcer leur démocratie, les nouveaux leaders tunisiens doivent prendre des mesures concrètes pour montrer que la démocratie devrait bénéficier au peuple aux politiciens individuellement.

## Contexte politique

Kaïs Saïed et Nabil Karoui, deux outsiders politiques, ont terminé premier et second parmi les 26 candidats en lice lors du premier tour de l'élection présidentielle et sont passés au deuxième tour. Kaïs Saïed est arrivé en tête avec 18,4 % des voix et Nabil Karoui deuxième à 15,58 %. Plusieurs politiciens vétérans ont été éliminés, y compris le vice-président candidat officiel, Abdelfattah Mourou, qui est troisième avec 12,88 % des voix. Le ministre de la défense Abdelkarim Zbidi, un indépendant qui a été soutenu par Nidaa Tounes et Afek Tounes, est arrivé quatrième remportant 10,73 % des suffrages. Youssef Chahed, chef du gouvernement actuel et président de Tahya Tounes, est classé cinquième avec 7,38 % des voix.

Le passage de Kaïs Saïed et Nabil Karoui au deuxième tour reflète le rejet des électeurs des partis politiques traditionnels tunisiens et laissait présager du résultat des élections législatives. Les deux candidats étaient perçus comme antisystèmes et non-politiques. Kaïs Saïed est professeur de droit constitutionnel indépendant sans parti politique. Il a mené une campagne non-traditionnelle, déclarant qu'il était en personne puisque son rival était à quelques jours avant le scrutin.

Nabil Karoui, co-présentateur d'une chaîne de télévision importante et qui dirige une organisation caritative, a formé son parti politique en juin 2019. Il fait partie de la jeunesse tunisienne depuis 2016 et a travaillé dans le secteur privé de la télévision avant de fonder son parti.

premier tour.

premier tour le 2 octobre et a programmé le deuxième tour pour le 13 octobre.

Selon les résultats préliminaires des élections législatives, Ennahda a remporté le plus grand nombre de sièges, 52 sur un total de 217, en déclin constant, passant de 89 sièges en 2011 et 69 en 2014 à 52. Sa victoire est attribuée moins à sa popularité à la division des partis séculaires. Qalb Tounes, le parti de Nabil Karoui, est arrivé deuxième avec 38 sièges. Les partisans du parti de Nabil Karoui sont décrits comme des citoyens marginalisés et apolitiques qui pensent économiquement à travers son association, Khalil Tounes. Il a promu cte susceptible aider la Tunisie.

Nidaa Tounes pratiquement écroulé, en raison principalement de ses fractures continues depuis 2014. Le parti trois sièges. De plus, les différents partis issus de la division de Nidaa Tounes ont obtenu soit peu de sièges (El Machrouu a remporté quatre sièges) soit aucun siège (Amal Tounes). Tahya Tounes, le parti du chef du gouvernement, issu de la division de Nidaa Tounes, a gagné 14 sièges, ce qui lui permet de former un bloc parlementaire.

Le Parti destourien libre d Abir Moussi a beaucoup progressé, gagnant 17 sièges en 2019. Le parti a été créé constitutionnel démocratique (RCD), régime. Il avait été interdit aux anciens membres du RCD de se présenter aux élections pour l Assemblée nationale constituante et Moussi . Son discours extrême anti-Ennahda et son éloge de la situation socio-économique sous le régime de Ben Ali, semblent avoir attiré les électeurs nostalgiques de la stabilité passée du pays. Le Courant démocratique de Mohamed Abbou a gagné 22 sièges, finissant troisième, trois sièges en 2014.

Le scrutin législatif a aussi signé la montée de nouveaux acteurs politiques tels que le mouvement El Karama, qui avait soutenu le candidat présidentiel Seif Eddine Makhoulf. Il remporte 21 mandats. Le parti panarabe, Harakat Chaab, derrière le candidat Safi Said, a lui gagné 16 sièges. Les deux partis tiennent un discours agressif, anti-occidental. 16 partis politiques, deux coalitions, et 14 tous à exception de neuf partis politiques, sont nouveaux.

transparent et facilement accessible au public. Il doit également comprendre toutes les .<sup>1</sup> Le processus électoral est régi par la constitution de janvier 2014, la loi électorale de 2014, la loi

L'article 52 de la loi électorale stipule que les campagnes électorales doivent respecter les principes essentiels d'égalité des chances entre tous les candidats. L'article 3 de la loi sur l'ISIE stipule que la commission doit garantir l'égalité de traitement entre les électeurs, les candidats et toutes les parties prenantes.<sup>3</sup> Enfin, l'article 5 du décret sur la HAICA des chances dans l'exercice des droits et libertés de la communication audiovisuelle.<sup>4</sup> Cependant, existe pas de définition explicite

Les bonnes pratiques internationales et les sources juridiques internationales stipulent que tous L devrait être impartial et appliquer la loi uniformément. devrait être garantie pour les partis et les candidats, et les autorités publiques devraient adopter une attitude neutre envers la campagne électorale et la couverture médiatique.<sup>5</sup>

### **Administration électorale**

Selon les normes internationales, il devrait y avoir une autorité électorale indépendante et impartiale, fonctionnant de manière transparente et professionnelle, afin de garantir aux citoyens la possibilité de prendre part à de véritables élections démocratiques.<sup>6</sup> La pratique des États suggère que, lors de la planification des élections, un délai suffisant doit être assuré pour mener à bien le processus électoral.<sup>7</sup> Selon la constitution tunisienne, l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) est l'organisme qui assure la réglementation, l'intégrité et la transparence du processus électoral et en proclame les résultats.<sup>8</sup>

scrutins bien





ISIE a recruté 1 500 observateurs de campagne pour évaluer la campagne du second tour du point de vue du respect des règles de campagne et du financement de campagne. Cependant, ISIE





La société civile a été active dans le processus électoral

18 000 observateurs de la société civile pour les élections présidentielles.<sup>27</sup> 000 observateurs pour ces élections. La Ligue tunisienne pour les droits de l'homme (LTDH) a déployé 150 observateurs durant la campagne électorale. La LTDH a surveillé les discours des candidats et la rhétorique violente

Plusieurs organisations de la société civile ont publié des rapports sur leur observation de sections spécifiques du processus électoral. Pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, l'

la citoyenne Mourakiboun a déployé quelques 3 000 observateurs le jour du scrutin et a mené un comptage parallèle des résultats. Le Centre méditerranéen tunisien (TU-MED) a continué à évaluer la participation des femmes en milieu rural dans sept circonscriptions. Le jour du scrutin, TU-MED a déployé près de 60 observateurs. Pour assurer l'intégrité des élections (ATIDE) a déployé 600 observateurs dans le pays le jour du scrutin et a aussi observé les réseaux sociaux. ATIDE a déployé 000 observateurs dans le pays, en plus de son observation du contentieux électoral et des recours contre les résultats.

Globalement, la société civile tunisienne a joué un rôle actif dans le processus électoral présidentiel, bien que moins intense que lors des élections législatives. Beaucoup de candidats ont été désignés pour le deuxième tour, dû peut-être en partie au calendrier serré des trois élections. Quelques 32 000 représentants de candidats ont été accrédités pour le deuxième tour. Parmi eux, 19 000 ont évalué le processus pour Nabil Karoui et 13 000 pour Kaïs Saïed.

#### **Rèr4**





Constituante de 2011, les élections présidentielle et législatives de 2014, ainsi que le processus  
n de la constitution en janvier 2014.

Pour les élections de 2019, Le Centre Carter a déployé une équipe cadre en mai 2019. À la mi-juillet, le Centre en collaboration avec l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, a déployé 16 observat  
observateurs de longue durée sont issus de 18 pays. Le Centre restera en Tunisie pour observer le processus de tabulation final et la résolution des conflits électoraux.

impartiale de la qualité générale du processus électoral, promouvoir un processus inclusif pour tous les Tunisiens, et démontrer son soutien à la transition démocratique.